La LETTRE municipale
de Saint Geoire en Valdaine

12

ÉDITORIAL

Jolie coïncidence : cette douzième Lettre municipale d'information accompagne le douzième mois de l'année ! Cela nous ramène à l'évidence : 2009 se termine et nous devons tous nous préparer pour 2010.
Cela me permet aussi de souligner que la modeste équipe de rédaction et mise en page a tenu le challenge de proposer une édition toutes les 7 à 8 semaines. Nous respectons ainsi notre engagement de mars 2008.
En cette fin d'année, les manifestations ne manquent pas et je retiens plus particulièrement celle qui mobilise un grand nombre de Français depuis de nombreuses années, le Téléthon.
Je remercie toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués dans les divers événements organisés.
En ce vendredi 4 décembre, l'église St Georges a vibré aux chants des trois chorales qui avaient donné le ton, celui de l'union des talents, des forces, des déterminations. Cette soirée fut une réussite totale.
La journée du samedi fut à l'unisson de ce qui se passait à l'échelon national, à savoir une baisse de mobilisation bien décourageante pour les bénévoles impliqués.
La formule du samedi demande à être revue sous un autre concept qui pourrait passer par une harmonisation avec les manifestations organisées dans les communes environnantes. Soyons clairs, il n'est pas question de concours d'organisations mais de solidarité. Le mot d'ordre est bien « Ensemble, on est plus fort ! ».
A quelques jours des fêtes de fin d'année pour lesquelles la plupart d'entre nous sont entrés dans la préparation des réjouissances, il ne m'échappe pas que quelques familles connaissent le souci de la crise économique, l'angoisse de la maladie, le chagrin d'une disparition. A toutes, je veux dire « tenez bon ! la roue finira par tourner. »
Je terminerai en souhaitant à chacune et chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année, entourés de ceux qui vous sont chers.
Au nom de l'équipe municipale, je vous donne rendez-vous samedi 2 janvier 2010 à 19h à la Salle Tout Usage (STU) près de la Poste, pour la cérémonie des vœux.
A bientôt,

Votre Maire, Michel CUDET

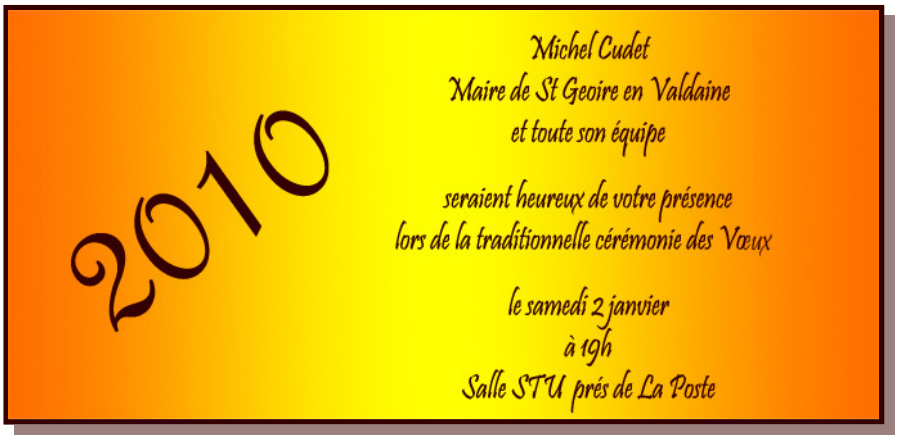

SOMMAIRE

Gendarmerie
Transport
Brève P.2

Place André Chaize
Relais Emploi P.3

Certificat Cedre
Réseau Humide
Salle STU P.4

Fleurissement
Téléthon
Illuminations P.5

Extraits des CM
du 23 octobre et
du 27 novembre P.6 à 8

École maternelle
Amicale des donneurs
Cocktail Mélody P.9

Tennis Club Valdainois
Valdaine Animation
Les Amis de L'école P.10

Bienvenue
Communication P.11

Permanences
Un petit geste… P. 12

Directeur de publication : Michel Cudet
Conception et mise en page :
Brigitte de Boisanger, Patrice Mortreuil, Pierre Eymery
Impression : Allo copy

Retrouvez nous sur le site
www.saint-geoire-en-valdaine.com

GENDARMERIE

Déclaration obligatoire des engins motorisés non autorisés à circuler sur la voie publique.

Un décret du 30 décembre 2008 a rendu obligatoire la déclaration et l'immatriculation de certains engins motorisés non autorisés à circuler sur la voie publique, que sont principalement : les moto-cross, moto de trial, moto d'enduro, quad, mini-moto, mini-quad, vélomoteur et les trottinettes à moteur.

Un arrêté du 15 mai 2009 fixe les modalités et le contenu de la déclaration concernant certains engins motorisés non autorisés à circuler sur la voie publique. Ces dispositions sont entrées en vigueur le 2 juin 2009. Ainsi, depuis ce jour, tout propriétaire d'un véhicule cyclomoteur, motocyclette, tricycle ou quadricycle à moteur non soumis à réception, mais dont la vitesse peut excéder par construction 25 km/h, doit le déclarer dans les 15 jours suivant la date de son acquisition. Dans les mêmes délais, il doit déclarer tout changement d'état civil ou d'adresse, toute cession ou vente, ainsi que la destruction du véhicule.

Les propriétaires actuels de tels engins avaient jusqu'au 3 décembre 2009 pour en faire la déclaration (Cerfa n°13853*01) et procéder à leur immatriculation.

Un téléservice déclaratif a été mis à disposition des usagers sur le site service public.

La déclaration entraîne en retour la délivrance, à l'usager, d'un numéro d'identification unique, qui devra être gravé sur une partie inamovible de l'engin et qui devra également figurer sur une plaque d'identification fixée sur l'engin. Cette plaque peut toutefois être retirée temporairement dans le cadre d'une pratique sportive sur un terrain adapté.

Elle comporte 6 chiffres de couleur blanche, répartis sur 2 lignes horizontales de 3 caractères chacune, sur fond bleu (couleurs différentes de la plaque d'identification).

Le fait de ne pas effectuer la déclaration et l'identification est passible d'une amende de 750 €.

Adjudant François DESPRES

TRANSPORT

Amélioration du réseau urbain de bus de Voiron Coublevie dès le 14 décembre prochain…

Augmentation des offres proposées des lignes 1 (+ 10 aller retours par jour), 2 (+ 7 aller retours), 3 (1 service de plus) en lien notamment avec le nouveau plan de stationnement mis en place par la ville de Voiron et ce pour proposer une alternative encore plus attractive en termes de transports. Afin de tester ce service, une offre est proposée aux usagers entre le 14 décembre et le 2 janvier.

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

Pour se rendre à Voiron, prendre :
La ligne E du TAD* du Pays Voironnais
Renseignements : 04 76 05 94 00 ou www.paysvoironnais.com
*Transport A la Demande

Pour se rendre à Voiron ou à Pont de Beauvoisin, prendre :
La ligne 7110 du Trans Isère
Renseignements : 0820 08 38 38 ou www.transisere.fr

BRÈVE

L'AEEMDH recherche des professeurs bénévoles qualifiés.

Association pour l'Enseignement aux Enfants Malades à Domicile et à l'Hôpital, partenaire de l'éducation nationale au sein de l'Unité Soins Études, donne des cours aux collégiens et lycéens hospitalisés à Voiron et à leur domicile (aucune participation financière n'est demandée aux familles).

Elle recherche des professeurs bénévoles qualifiés, en retraite ou en activité. En particulier elle aurait besoin d'urgence de professeurs d'anglais et de mathématiques pour assurer quelques heures de cours par semaine à l'hôpital.

Contacts : courriel aeemch@hotmail.fr tél 06 66 33 13 10

PLACE ANDRÉ CHAIZE

La place centrale du bourg s'appellera désormais " Place André Chaize ".

En séance de conseil municipale du 19 septembre 2009, je m'étais exprimé sur ce sujet et mes propos avaient été relatés dans la Lettre Municipale n°5.
En effet, je trouvais « indécente la manière dont on avait, soi-disant, voulu lui rendre hommage ».

André Chaize a œuvré pendant 39 ans au service de la commune de St Geoire en tant que maire.
Sa pugnacité, son opiniâtreté en firent un maire remarquable et visionnaire.

Il fut à l'origine de la création des syndicats intercommunaux, il présida les services de secours et incendie et siégea pendant de nombreuses années au Conseil Général. Il présida également l'Hôpital Local Gériatrique dont il contribua à l'extension. Son champ d'intervention fut vaste et nous aurons l'occasion d'y revenir.

En sa séance du 27 novembre 2009, le conseil municipal s'est donc prononcé favorablement pour donner son nom à la place centrale du village. C'est sans doute le dernier et meilleur hommage que la commune pouvait lui rendre. Il revient en quelque sorte "chez lui ", sur la place qui abrita si longtemps le café tenu par son épouse Emma.
Il n'y a pas lieu de redouter une certaine confusion d'orientation en ce qui concerne l'Église Saint Georges. Elle est suffisamment majestueuse pour n'avoir point besoin de panneau indicateur. Elle est un repère dont le voyageur aperçoit la flèche, de loin. Nous ne manquerons pas de faire un effort de communication à son sujet.
Dès le retour des beaux jours de 2010, nous reviendrons en cérémonie officielle pour honorer la juste place d'André Chaize et toute sa biographie.
Quant à la place de la Chaffardière, elle aussi a retrouvé son nom d'antan.

Michel Cudet

RELAIS EMPLOI DE SAINT GEOIRE EN VALDAINE

L'espace "Cyber-Base", un nouvel outil performant pour vos recherches d'emploi.

Marie-Noëlle vous accueille dans son nouvel espace Cyber-Base. Cet espace a été initié par la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan et la Caisse des Dépôts et Consignations.
Il s'agit d'un espace public numérique dont la vocation est d'aider tous les publics en recherche d'emploi, de formation, d'orientation, ou de toute autre information relative à l'emploi. Il permet de s'initier et utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication.
Deux postes sont à disposition des usagers :
- Un en accès libre pour les personnes autonomes.
- L'autre réservé aux accompagnements personnalisés, pour les personnes qui ont besoin d'une aide constante de l'animatrice, sur rendez-vous les mardis et jeudis après-midi.

Vous trouverez sur le site www.cyber-base.org toutes les informations pratiques relatives à cet espace : adresse, horaires d'ouverture, actualités...

N'hésitez pas à contacter Marie-Noëlle Plessis, l'animatrice du relais emploi, au 04 76 07 52 16.

Rappel des heures d'ouverture : mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h à 12h.

ENGAGEMENT QUALITÉ POUR L'ASSOCIATION ADÉQUATION

L'association permet à des demandeurs d'emploi, à des bénéficiaires du RSA ou à des jeunes sans qualification de trouver une activité professionnelle minimale.

Après mise en relation avec des particuliers, collectivités, associations, les missions portent sur des services de proximité : jardinage, bricolage, entretien, travaux ménagers, garde d'enfants… Adéquation vient d'être certifiée CEDRE. Il s'agit d'un engagement qualité permettant d'accélérer le retour à l'emploi des personnes en difficulté. Grâce à un accompagnement tenant compte de la situation sociale et professionnelle il est proposé des missions de travail ou des actions de formation.

Marie-Cécile CHOLLAT

Les Permanences d'ADÉQUATION se font au Relais Emploi de St Geoire en Valdaine
Le jeudi et le vendredi de 9h à 12h

Travaux

AMÉNAGEMENT DE LA SALLE STU

Il était temps de moderniser l'intérieur du bâtiment qui accueille de plus en plus de manifestations.

Construite en 1967, cette salle était une salle de spectacle et de cinéma, avec une cabine de projection.
En 1997, les sièges ont été enlevés. En 2006, le chauffage au fuel a été abandonné pour un chauffage électrique mais aucun travail d'isolation n'avait été entrepris.
Aussi, début 2009, la municipalité a pris la décision de moderniser cette salle en enlevant les plaques du plafond qui ne tenaient plus et les tentures contre les murs fortement tachées et ne correspondant plus aux normes de sécurité.
Après consultation, les Ets ABC RENOVATION ont été choisis pour refaire le plafond avec isolation en laine de roche. Les murs ont été recouverts de laine de verre avec un bardage bois d'une hauteur de 1,50 m classé M1 pour la résistance au feu et du placoplâtre.
Il a fallu changer les fenêtres très endommagées par des menuiseries en double vitrage. Le coût de ce chantier s'élève à 36 782 €. Les travaux de peinture des murs, portes et du balcon ont été réalisés par l'entreprise PETEUIL pour un coût de 7 800 €.
Soulignons le travail réalisé par les employés du service technique de la municipalité. Ils ont débarrassé la salle des matériaux vétustes, revêtement des murs, dalles du plafond et ont remis en conformité le chauffage et l'éclairage.

Les demandes de réunions et de manifestations par les associations et autres organismes intercommunaux sont toujours grandissantes. Pour terminer cet aménagement il faudra aussi envisager l'installation de stores aux fenêtres et d'un système de vidéo-projection avec haut-parleur.

Christian GAILLARD

ÉTAT DU RÉSEAU HUMIDE ET SEC DU CENTRE BOURG - suite

Le rapport de l'inspection "état et fonctionnement", réalisée au cours du dernier trimestre à l'aide d'une télécaméra circulant dans la canalisation, est formel et le verdict est tombé.

La canalisation d'assainissement est en mauvais état et présente beaucoup d'anomalies telles que dégradation de surface, fissures ouvertes, corrosion, changement de section passage en PVC, branchements piquages directs, réparations ponctuelles… etc…
Rappelons au passage que le bourg possède le plus ancien réseau des conduites enterrées du canton.
Une étude complémentaire va être lancée pour intégrer la conduite des eaux pluviales au réseau, tout en n'écartant pas l'opportunité d'utiliser la conduite d'assainissement sur certaines longueurs.

Michel Cudet

FLEURISSEMENT

Le Centre de Cotagon reçoit un prix au concours départemental des villes et villages fleuris. Le premier prix dans la catégorie "copropriétés et balcons d'immeubles".

Invités par le conseil général de l'Isère, Mesdames Mercier, directrice adjointe, et Rostaing, monitrice, se sont rendues à Bourgoin-Jallieu pour recevoir cette distinction.
Nous remercions et félicitons Albert Roulet en charge de l'atelier floriculture et Béatrice Rostaing qui l'a remplacé cet été.

Vous êtes de plus en plus de Saint Geoiriens à participer à ce concours, vous contribuez ainsi à l'embellissement de notre cadre de vie. Nous vous félicitons pour les efforts faits au fleurissement de vos maisons, de vos jardins. Vous égayez notre village, merci.
Un remerciement particulier, se fera lors de la cérémonie des vœux.

Mireille RAKETIC

TÉLÉTHON

Le slogan du Téléthon " Tous plus fort que Tout " à parfaitement illustré l'ambiance de la soirée du vendredi.

Les chorales "Chantons Ensemble" et "Cocktail Mélody" de St Geoire , chacune dans son registre, ont été excellentes.
Les "Copains de Chartreuse", un chœur d'hommes encore peu connus dans la vallée, ont étonnés les Valdainois par l'harmonie et la puissance de leurs chants. Leur joie de vivre fut communicative.
Cette première fut un succès. A la demande de Tous, choristes et spectateurs, nous renouvellerons cette belle soirée.

"Mon dessin représente une personne handicapée dans son jardin qui lit le journal"

Samedi, nous avons eu la prestation très réussie de la part des Archers, la fidèle présence du Don du Sang, l'animation de Valdaine Animation qui a récompensé Emmanuel Julien pour le plus beau dessin sur le thème du Téléthon. Malgré cela la journée fut "tristounette", … notre copie est à revoir.

Le Téléthon reste une grande fête de la solidarité et de l'espoir qui génère de jolis moments de bonheur et récolte de l'argent pour la santé de Tous. Un chèque de 1521 € a été remis à Marinette Borella la coordinatrice Nord Isère de L'AFM*

Brigitte de BOISANGER

*Association Française contre les Myopathies

ILLUMINATIONS

Le soir du 8 décembre, CO AR VAL à offert une animation magique.

La fête a été réussie, les enfants ravis et effrayés à la fois par les géants qui circulaient sur la place, les plus petits intrigués par le Père Noël venu avec ses lamas... Les parents se sont retrouvés autour du vin chaud.

La présidente, Brigitte LAMA

CONSEIL MUNICIPAL
Extraits de la séance du 23 octobre 2009

PÔLE ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME

Urbanisme

Carte d'aléas : le service RTM (Restauration des Terrains en Montagne), qui a réalisé la carte, est remplacé par le SPR (Service de Prévention des Risques). Ce nouveau service est plus restrictif que le RTM. Tous les points classés à risques deviennent, de ce fait, inconstructibles. Le nouveau SCOT (Schéma de cohérence territoriale) qui va remplacer le schéma directeur, impose aux PLU d'économiser l'espace, d'où l'obligation de « Reconstruire la ville sur la ville », protéger les espaces agricoles et naturels et ne pas ouvrir des secteurs non équipés à l'urbanisation.

Dossier Hôpital

Pour assurer la restructuration et construction des bâtiments le Conseil Municipal donne un avis favorable pour modifier partiellement le Plan d'Occupation des Sols, porter la hauteur des bâtiments à 12 m 30 et que la pente des toits soit cohérente avec l'existant uniquement sur les parcelles concernées par les travaux de l'Hôpital.

PÔLE ÉTUDES – TRAVAUX – PROJETS

Dossiers subventions conférence territoriale 2010/2013

Nous devons exprimer nos besoins pour la mandature, voire au-delà, et placer la commune sur les rangs des dossiers éligibles à subventions. A ce titre, nous prévoyons :

1) groupe scolaire « Val Joie » / amélioration cantine / transfert de la 6ème classe et construction d'un abri préau.

2) Entretien reprofilage des routes.

3) Construction nouvelle caserne de gendarmerie.

4) Centre de loisirs.

5) Eaux pluviales - secteur Hôpital.

Terrains « La Martinette »

La municipalité envisage l'aménagement de ces sites en terrain de BMX ou aire de jeux pour les enfants.

PÔLE ANIMATION – CULTURE – TOURISME

Animation : semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, M. et Mme Devaux ont reçu les enfants de l'école primaire à l'auberge et se sont déplacés à l'école maternelle. Le conseil a émis une lettre de remerciement à Mr et Mme Devaux pour la qualité de leur accueil.

PÔLE SOCIAL

- **Conseil de gestion (structure qui gère le Bébébus, le RAM et le contrat Enfance Jeunesse)**
- **Bébé-bus : convention tripartite entre les communes de la Valdaine, l'ADMR et le Pays Voironnais**
- **Contrat enfance avenant au contrat enfance jeunesse**

convention entre la commune de Massieu et les communes de la Valdaine

Sur tous ces points l'intégralité du compte-rendu du conseil municipal est consultable en mairie

Compte rendu réunion avec le CODASE

L'équipe du CODASE *(Comité Dauphinois d'Action Éducative)* a présenté son bilan sur l'action menée à St Geoire. Il en était ressorti que la plupart des jeunes avait une activité, même partielle. Ces jeunes n'avaient pas vraiment de désirs, si ce n'est une salle. Il avait été proposé pour cet été un chantier encadré par l'éducateur, mais malheureusement, les jeunes concernés n'étaient pas disponibles ou pas sensibilisés pour le faire. Le CODASE considère que pour le moment, son action sur la commune est terminée.

Compte rendu réunion avec ARS (Aide Relais Solidarité)

Consultable en Mairie.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Finances

Achats terrains – Point d'information

M. de Montal (travaux La Gaieté aménagement de la route départementale)

Le conseil municipal est informé que M. de Montal ne veut pas signer d'acte de vente pour le terrain de « La Gaieté », qu'il a cédé et qui a fait l'objet de l'aménagement routier. Mr de Montal sollicite le conseil municipal pour revoir le montant de la transaction (initiée par la mandature précédente). Le conseil municipal examinera cette demande à une date ultérieure.

CONSEIL MUNICIPAL
Extraits de la séance du 23 octobre 2009 - Suite -

Consorts Montagnat-Tatavin (Ecole Maternelle « La Lambertière »
Lors de l'achat du terrain pour la réalisation du parking, il a été promis aux Consorts Montagnat-Tatavin qu'une partie de leur terrain serait classée en zone constructible, en contrepartie de la parcelle cédée. Cette transaction a eu lieu le 7/08/2007. La carte d'aléas établie en 2006 a classé ce terrain en G2 et G3, donc : non constructible. Les consorts Montagnat-Tatavin sollicitent l'intervention de la municipalité actuelle.

Tarifs communaux 2010
Les tarifs communaux ont été modifiés et seront applicables au 1er janvier 2010. Ils peuvent être consultés en mairie.

Fiscalité directe locale
Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir l'exonération de la taxe foncière pour les maisons neuves pour les deux premières années suivant leur construction.

PAYS VOIRONNAIS
Service Habitat et Politique de la Ville
La création d'une nouvelle caserne de gendarmerie libérera les locaux actuels. Il est proposé de transformer ce bâtiment en neuf logements sociaux et de confier cette opération à la Sté Pluralis.

Rapports annuels exercice 2008 – Déchets, eaux, transports
Les comptes-rendus des représentants de la commune aux commissions du Pays Voironnais sont consultables en Mairie

DIVERS
Place de la Chaffardière : L'assemblée décide à l'unanimité que l'actuelle « Place André Chaize » soit déclassée et les panneaux enlevés. La Place de la Chaffardière reprend son ancienne appellation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES
- Élections régionales – 14 mars et 21 mars 2010

CONSEIL MUNICIPAL
Extraits de la séance du 27 novembre 2009

PÔLE ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME
Plan d'Occupation des Sols
Modification partielle portant uniquement sur le secteur de l'Hôpital Local : il y a lieu de mettre en cohérence la hauteur des nouveaux bâtiments avec les anciens ainsi que la pente de toiture. Une enquête publique aura lieu d'ici fin décembre début janvier.

Plan Local d'urbanisme PLU
Les hypothèses de travail ont été redéfinies et actualisées par rapport aux dernières directives de l'état. Le PLU entre dans sa phase finale avec constitution des dossiers afin qu'ils soient prêts courant premier trimestre 2010 pour ce qui concerne la partie relevant de la municipalité. Le plan d'aménagement de développement durable (PADD) repris par la commission et l'agent urbaniste sera relu lors de la prochaine réunion d'urbanisme, le 11 décembre, avec la participation des services du Pays Voironnais. Le bureau d'études en charge de « Natura 2000 » rendra son rapport pour le 15 décembre 2009. L'urbaniste suggère de consulter la société Alpes Géorisques qui a établi la carte d'aléas en 2006 et est en mesure de nous apporter les bases sur lesquelles ils ont travaillé. Une fois tous ces points traités il y aura lieu de prévoir une réunion avec le public associé (toutes les instances concernées), représentants du SCOT inclus. Cette réunion devrait se tenir en février 2010.

PÔLE ETUDE – TRAVAUX – PROJETS
Foyer municipal
La rénovation de la salle du haut du foyer municipal est terminée. Des travaux complémentaires ont dû être effectués, à savoir : changer les lambris sous la scène, changer les vitres des portes latérales, reprendre les murs sous le balcon. Cette salle sera équipée en matériel (projection, micros) d'ici quelque temps.

Aménagement Centre Bourg

Une réunion a eu lieu en mairie avec les différents partenaires intervenants dans cet aménagement. L'étude préalable aux travaux de mise en séparatif des réseaux a été exposée. Les travaux seront réalisés par le SIEGA. Création d'un deuxième réseau qui ne collectera que les eaux usées traditionnelles. Le réseau actuel sera soit conservé, soit renouvelé mais il ne collectera que les eaux de pluie (chenaux), les eaux parasites qui n'ont pas besoin d'être acheminées à la station d'épuration. Pour pouvoir réutiliser le réseau actuel pour les eaux pluviales, qui est pressenti en mauvais état, il y a lieu de prévoir rapidement une étude. Celle-ci pourrait être confiée au cabinet Merlin, qui a déjà une très bonne connaissance de ce dossier. Pour la partie assainissement, le Pays Voironnais a programmé ces travaux pour 2010 pour une durée de 6 mois.

PÔLE ANIMATION – CULTURE – TOURISME

Animation

Valdaine Animation prévoit pour 2010 une fête de St Sulpice plus importante et a déjà sollicité des subventions auprès du Conseil Général. L'investissement global est de l'ordre de 15 000 euros. Valdaine animation organisera des soirées en 2010 afin de récupérer des financements.

Tourisme

Une étude est effectuée concernant l'éventuelle installation d'une aire « d'Habitation Légère de Loisirs » sur le site de « La Combe », type *mobil home*. Il s'agit d'une location donc il n'y aura pas d'investissement. Cette solution permettrait de redonner une vie au camping avec possibilité de location, même en hiver. Une station de camping car est à étudier.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Finances

Auberge du val d'Ainan : Comme en 2008, il est proposé à l'assemblée que les taxes foncières affectées à l'Auberge du Val d'Ainan soient facturées à la SARL DVA (M. et Mme DEVAUX). Pour 2009, les taxes foncières s'élèvent à 2115.00 euros pour l'Auberge et à 300.00 euros pour l'annexe rue de Verdun. Il est proposé d'accorder le dégrèvement portant sur l'annexe situé rue de Verdun. L'assemblée, après débats, émet un avis favorable à l'unanimité.

Achat terrain construction gendarmerie : Le site retenu est le terrain des consorts Louvat situé à « La lambertière » cadastré ZA 187 pour 8 549 m , estimé par France Domaine à 84 000 €. Il est proposé d'acquérir ce terrain pour la somme de 90 000 euros. Le portage foncier sera réalisé par le Pays Voironnais. L'assemblée émet un avis favorable par 16 voix sous réserve de l'accord pour la construction de la gendarmerie. M. Michel Krystlik, conjoint de Mme Louvat, s'est retiré de la salle et n'a pas pris part au vote.

RECENSEMENT AGRICOLE

Le recensement de l'agriculture de 2010 se déroulera du 1er septembre 2010 au 30 avril 2011. Une première enquête consiste à établir la liste des exploitations qu'il y aura lieu d'enquêter. La première réunion est prévue le 21 décembre 2009 à 14 h en mairie. L'assemblée, à l'unanimité, désigne pour cette commission Mme Mireille Raketic, MM. Michel Cudet, Charles Bazus, Stéphane Tirard, Guy Annequin, Gilbert Crébier.

DIVERS

Place André Chaize : Avis favorable par 14 voix et 3 abstentions pour que la place dite « de l'église » devienne la Place André Chaize, l'église étant l'Eglise St Georges. Une cérémonie aura lieu dès les beaux jours de 2010. Un conseiller demande la biographie de M. Chaize. Celle-ci lui sera communiquée.

Méthanisation : *Stéphane Tirard expose ce nouveau procédé qui consiste à récupérer les gaz des fumiers et des lisiers pour produire de la chaleur. A St Geoire en Valdaine, les fermes importantes sont concentrées et pourraient produire de l'énergie électrique à redistribuer. Une étude est en cours. Mr Tirard se rendra dans une exploitation où existe ce type de procédé, en Haute Savoie.*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Rappel dernier conseil municipal 2009** le 18 décembre à 18 h suivi d'un repas à 20 h 30 chez Marie et Yannick
- **Vœux** : 2 janvier 2010 à 19 h – Salle du Foyer Municipal
- Le premier conseil municipal 2010 est fixée au 22 janvier 2010 à 20 h 30. .

École

ÉCOLE MATERNELLE « LA LAMBERTIÈRE »

Rentrée scolaire 2010 - 2011

Les pré-inscriptions de vos enfants pour la rentrée 2010 – 2011 doivent se faire dès à présent.
En février 2010, une prévision d'effectifs doit être remise à l'inspection académique
Nous vous remercions de prendre contact très rapidement au 04 76 07 17 20.

La Directrice, Monique CACHON

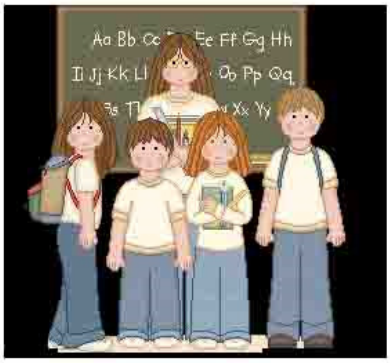

Vie associative

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Lundi 28 décembre de 16h30 à 20h, collecte de sang à la salle la Martinette.

Pour cette dernière collecte de l'année, un agenda 2010 vous sera offert.

A vous, donneurs de sang bénévoles, ces enfants disent

Notez bien que l'horaire de début de collecte est à **16h30**, il en sera de même pour toutes les **collectes 2010.** Nous avons augmenté le nombre de collectes dans l'année et avons l'espoir que tous les donneurs viendront donner au moins deux fois leur sang. La moyenne actuelle est inférieure à deux. Une fois c'est bien, deux fois c'est mieux.
L'assemblée générale de l'amicale se déroulera à St Sulpice des Rivoires vendredi 19 février à 20h.
Pour tout renseignement :
Didier BURY 04 76 31 16 10, ou sur les collectes.
Site internet : www.dondusang.isere.apinc.org

Calendrier des collectes 2010

de 16h30h à 20h de 16h30h à 20h		de 16h30h à 20h de 16h30h à 20h
Lundi 1 mars	Vendredi 18 juin	Lundi 11 octobre 17h à Velanne
Vendredi 19 mars	Lundi 23 août	Vendredi 10 décembre
Lundi 31 mai	Lundi 13 septembre	Lundi 27 décembre

Didier BURY

COCKTAIL MÉLODY

Samedi 16 janvier, Soirée « Jazz-Java et tendance des pays de l'est »

Comme chaque année, le groupe vocal organise sa traditionnelle soirée « JAZZY » à la salle des fêtes (à côté de La Poste), à partir de 20 h 30.
L'orchestre (quintette) « HOT SWINGERS » viendra vous faire swinguer. Ces passionnés de musique du style Nouvelle Orléans et swing joueront également de la musique « *du charleston au rock'n'roll* ».
Dédé (accordéon musette) vous fera danser sur des airs de « *java, tango, valse et paso doble* ».
En intermède vous pourrez écouter des tendances des pays de l'est, musique de l'Europe Centrale, « *mélodies chantantes aux accents envoûtants* ».
Desserts et rafraîchissements seront à votre disposition.

Une belle soirée ! A ne pas manquer…
Le nombre de places étant limité, il est conseillé de réserver. Tél : 06 76 12 45 04 ou 04 76 06 22 59.
Les billets sont à retirer chez Val'Fleurs.

La présidente, Micheline MOSCA

TENNIS CLUB VALDAINOIS

Plusieurs manifestations sont prévues cette année.

Le Tennis Club Valdainois commence l'année 2009-2010 avec 2 courts refaits à neuf, un nouvel attrait pour les joueurs. Un nouveau système d'ouverture des courts a été installé, une carte vous sera donnée lors de votre inscription.

Le TCV a décidé de renouveler l'organisation d'un voyage à Roland Garros. Le déplacement se fera en bus. Ce voyage n'est pas réservé aux seuls membres du club : parents et amis peuvent y participer. Il aura lieu le dimanche 23 mai 2010. Faites vous connaître rapidement auprès de Keith Dickson, tél : 06 82 34 84 37.

Le 13 février 2010, les enfants de 7 à 12 ans retrouveront leur boum.

En juin, retour du tournoi dont les modalités seront précisées au deuxième trimestre.

Le bureau du Tennis Club Valdainois

VALDAINE ANIMATION 2010

D'agréables animations pour autofinancer une St Sulpice surprenante et riche d'événements.

Pour animer St Geoire et La Valdaine, tout au long de l'année nous organisons des manifestations.

A chaque saison un bal que nos jeunes attendent :

- Bal de l'Hiver le samedi 9 janvier, où nous réservons une surprise à tous nos fidèles.
- Bal du Printemps le samedi 20 mars sur le thème de la St Patrick.
- Bal de l'Été le samedi 26 juin.
- Bal gratuit pour tous le mercredi 14 juillet et concours de pétanque toute la journée.

Pour les enfants des communes de La Valdaine (jusqu'à 12 ans) chasse aux œufs le dimanche de Pâques, 4 avril.

Afin de partager nos projets d'animation, nous vous invitons à l'Assemblée Générale le vendredi 29 janvier à 19h30, salle STU (prés de La Poste)

Le bureau de Valdaine Animation

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Calendriers et Panier Garni : des idées cadeaux pour les fêtes.

Le dimanche 15 novembre, s'est déroulée la traditionnelle Bourse aux Jouets de l'association avec son nouveau président Laurent LIARD. Devant son succès grandissant, elle fut organisée cette année à La Martinette.

Le parking ne pose plus de problème, la salle est spacieuse, conviviale et peut recevoir une centaine d'exposants. Les parents ont déniché le jouet tant convoité par leur enfant.

On pouvait aussi se régaler de tartes au sucre et diots.

Toujours d'actualité : l'association propose des CALENDRIERS (en forme de sous-mains) avec la photo des enfants dans chaque classe.

Vous pouvez en avoir un aperçu sur notre site internet. **http://www.amisecolestgeoire.fr**

Et pour une idée cadeau de fête de fin d'année, nous sollicitons les parents et leur entourage pour remplir les cases d'une grille afin de gagner un PANIER GARNI de produits artisanaux.

Nous rappelons que les bénéfices de l'association permettent de financer les projets pédagogiques de l'équipe enseignante des écoles Val'joie et de la Lambertière (sorties, matériel pédagogique, piscine, voile, ...).

Nous comptons sur votre participation, et nous vous en remercions.

Les amis de l'école

Bienvenue

L'ÉCOLE DES "SAVOIR FAIRE"

Une nouvelle association à St Geoire en Valdaine

L'École des « Savoir Faire » propose aux habitants de Saint Geoire et des villages proches des Stages de Loisirs Créatifs de proximité.
Elle élabore des stages variés sous forme de séances de deux heures à une journée afin de s'adapter aux envies et aux disponibilités de chacun. Les séances sont des moments de détente et d'échanges dans un esprit de convivialité.

Accompagné(e)s, guidé(e)s et conseillé(e)s par des créatrices expérimentées, vous apprendrez à patiner des meubles, à fabriquer des objets déco, à customiser des vêtements, à exceller dans l'art floral, à réaliser de magnifiques photographies, à créer des meubles en carton, à vous initier au scrapbooking…
… au fil des saisons, vous serez invité(e)s à découvrir encore d'autres « Savoir Faire ».

Retrouvez-les sur : www.lecoledessavoirfaire.com
ou chez leurs partenaires dans le village :
L'Atelier Déco, Femme en Couleur, Val Fleurs.

Journée porte ouverte le dimanche 31 janvier 2010
de 10h à 18h
Salle STU, à côté de La Poste, à **Saint Geoire en Valdaine**
au programme : stands de démonstration, défilé, tombola gratuite et d'autres surprises…

Communication

CONCOURS DE LOGO

La commune de Saint Geoire en Valdaine a besoin d'un logo.

Ce logo, image stylisée, simple et immédiatement reconnaissable, représentera et identifiera Saint Geoire en Valdaine à chaque acte de communication. Pour ce projet il a été décidé de faire appel au talent et à l'imagination des habitants en lançant un concours. Le ou la lauréat(e) sera cité(e) dans la Lettre Municipale où il pourra expliquer ce qui a inspiré son œuvre.

Contraintes graphiques :
. Représentatif de l'esprit du village et de son cadre.
. Réalisé en L = 24 cm, H = 12 cm, réductible en L = 6 cm, H = 3 cm, tout en restant clairement lisible,
. Contenant les mots « Saint Geoire en Valdaine »,
. Fond blanc, deux couleurs maxi, dont le vert.

Les propositions doivent parvenir avec les coordonnées du créateur, avant le 21 janvier, en fichier informatique à : communication.sgv@laposte.net ou sur support papier à la mairie . Chaque participant peut présenter 3 projets. 5 projets seront retenus par la commission communication et soumis à la décision finale du conseil municipal.

Pierre EYMERY

VOTRE LETTRE MUNICIPALE

À vos plumes… à votre clavier !

Auriez-vous envie de partager un savoir, évoquer le passé du village, envisager son avenir, proposer une réflexion plus globale, raconter des anecdotes ? La commission communication souhaite ouvrir les colonnes de la Lettre Municipale aux habitants de Saint Geoire en Valdaine. Les articles devront avoir un intérêt communal, ne pas viser à la polémique, et être limités à 1000 caractères.

Ils seront lus par les membres de la commission qui se réservent le droit de les publier.
Envoyez vos textes par fichier informatique à communication.sgv@laposte.net avant le 1er des mois pairs.

Pierre EYMERY

PERMANENCES

Secrétariat de Mairie : 04 76 07 51 07
Ouverture au public :
Lundi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h
Mardi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à17 h
Bibliothèque
Mardi de 10h à 11h
Samedi de 14h30 à 15h30
CAUE (conseil en architecture) *sur rendez-vous*
1er jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h30
Habitat et développement
Permanence téléphonique le mardi après midi
de 14h à 17h Tél : 04 76 85 13 65 ou 06 81 22 72 81
PIG Cohésion Sociale
Cabinet URBANIS 04 79 33 21 49
ADIL à l'Espace Eco-Cité de Coublevie
3ème vendredi de 14h à 17h
Conciliateur *sur rendez-vous*
3ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h
Retraite CRAM
4ème vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30
ARS (aide aux victimes)
Tous les mercredis de 14h à 17h
MSA au centre médico-social de Pont de Beauvoisin (Isère), le 3ème lundi du mois de 14h à 16h
Relais emploi : 04 76 07 52 16
Mardi, jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h à 12h. Permanence **Maison de l'Emploi** : 1er et 3ème vendredi du mois de 9h à 12h. Permanence **Adéquation** : jeudi et vendredi de 9h à 12h
Assistante sociale : 04 76 07 61 61 *sur rendez-vous*
Au foyer logement, lundi et jeudi de 9h à 12h
Mercredi matin, permanence téléphonique.
Assistantes maternelles : 04 76 07 59 98
Renseignements au service PMI,
au Foyer logement.
Déchèterie de Montferrat
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Déchèterie de St Nicolas de Macherin
Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
La Poste : 04 76 07 56 76
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h30. Mercredi et samedi de 9h à 12h

Fin d'année : les jours de collecte des déchets sont modifiés.

La collecte des déchets ménagers des vendredis 25 décembre 2009 et 1er janvier 2010 est reportée au lundi suivant, soit respectivement les lundis 28 décembre 2008 et 4 janvier 2010.

Attention, tous les usagers concernés devront sortir leurs bacs la veille au soir… Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Informations complémentaires : 0 800 508 892

Un petit geste pour notre planète …

Pollutions lumineuses : la nuit doit-elle être plus claire que le jour ?

En cette période de fêtes, et après les illuminations bien réussies du 8 décembre, il est malvenu de parler des pollutions lumineuses. Essayons quand même !

La généralisation de l'éclairage public a été longtemps soutenue par nos gouvernements qui voyaient ainsi une façon élégante de réguler la fourniture d'électricité. Une centrale nucléaire ne se manipule pas comme une mobylette. Les Suisses nous achètent bien du courant la nuit (pas cher) pour nous le revendre (cher) de jour, mais cela ne suffit pas à la régulation.

Les petits villages, dont le nôtre, se sont progressivement équipés pour ressembler aux grandes villes en mettant en lumière leur patrimoine (vieilles bâtisses, église...).

On n'a pas demandé l'avis des astronomes (les étoiles, ça sert à rien), ni des insectes (tout ce qui se colle aux réverbères, au moins, ne viendra pas gouter nos épidermes sensibles) ; ni aux horribles chauves-souris, ni aux oiseaux, migrateurs ou nocturnes. Les martinets qui n'ont plus trop d'insectes à manger (la pollution lumineuse est le deuxième responsable de la disparition des insectes après les insecticides) ne viennent plus piailler aussi nombreux qu'avant autour de nos châteaux. Certains s'en réjouissent.

Dans notre village peu à peu sécurisé et aseptisé, cependant, nous réfléchissons à mieux utiliser la lumière.

Qui s'intéresse au patrimoine à trois heures du matin ? Doit-on continuer à supporter le coût conséquent de cet éclairage alors que nous comptons nos dépenses à quelques euros près dans d'autres domaines ?

Notre réflexion avance avec la majestueuse lenteur d'un crouton de pain sur de la soupe à la tomate, mais l'idée fait son chemin.

Patrice MORTREUIL